



**AIDE-MÉMOIRE
2024-2025**

ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE

**105, RUE MONTPELLIER
SAINT-BASILE-LE-GRAND (QUÉBEC) J3N 1C6
TÉL. : 450-441-6719
COURRIEL : DELAMOSAIQUE@CSSP.GOUV.QC.CA**

Clientèle scolaire

L'école de la Mosaïque accueille 560 élèves.

Cette clientèle se répartit comme suit :

6 groupes au préscolaire	4 groupes de 5 ^e année
3 groupes de 1 ^{re} année	3 groupes de 6 ^e année
3 groupes de 2 ^e année	4 groupes d'enseignement spécialisé (Classe Allié)
1 classe-cycle 3 ^e et 4 ^e année	
2 groupes de 3 ^e année	
3 groupes de 4 ^e année	



Horaires



Au préscolaire

Avant-midi : 8h20 à 11h35
Après-midi : 13h05 à 14h37

Au primaire

Avant-midi : 8h20 à 11h45
Après-midi : 13h05 à 15h30

Administration

Avant-midi : 8h00 à 11h45
Après-midi : 13h00 à 15h45

Important : Les élèves marcheurs peuvent se présenter sur la cour à partir de 8h10 le matin et à partir de 12h55 l'après-midi (avant cette heure, il n'y a pas de surveillance).

Comment joindre le transport scolaire

Pour toutes demandes, problématiques en lien avec le transport ou pour visualiser l'attestation de transport de votre enfant nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/transport-scolaire/>

Procédures à suivre

Absence et retard de votre enfant

- Chaque absence doit être motivée et chaque retard justifié. Lorsque votre enfant s'absente de l'école ou est en retard, nous devons en être informés **le plus rapidement possible** en spécifiant le nom complet de votre enfant, son niveau scolaire, la durée de son absence ainsi que, la raison de son absence. (ex. : gastroentérite, fièvre, rendez-vous, etc.). Les absences peuvent être motivées par téléphone, par courriel ou via le portail Mozaïk.
- Vous devez aviser également l'école pour toute maladie contagieuse même si votre enfant ne doit pas s'absenter. Cela nous permet de faire une gestion appropriée des maladies contagieuses et ainsi éviter une épidémie.
- Une fois inscrit à l'école, il y a obligation de fréquentation scolaire. Il faut éviter les absences non motivées. Si votre enfant vous démontre des signes qu'il n'aime pas venir à l'école, parlez-en avec l'enseignant(e).
- L'élève en retard doit se présenter au secrétariat en entrant par la porte 1. Il doit motiver son retard afin de recevoir l'autorisation d'entrer en classe.

Je vous rappelle nos coordonnées : 450.441.6719 poste 5 ou par courriel à delamosaique@cssp.gouv.qc.ca

Si votre enfant doit s'absenter seulement pour la période du service de garde ou du dîner, nous vous demandons de communiquer directement avec le service de garde au 450.441.6719 poste 6 ou par courriel à : garde.mosaique@cssp.gouv.qc.ca. Il n'est pas nécessaire d'aviser le secrétariat.

Petits oublis

- Lorsqu'un article est oublié le matin, nous vous demandons de déposer le paquet pour votre enfant **dans un sac identifié à son nom avec son groupe-repère**, sur la table prévue à cet effet qui est située devant le secrétariat. Désormais, notre secrétaire ne fera plus d'appel individuel. Des responsables s'assureront de distribuer les articles aux enfants **une seule fois** dans la matinée, vers 9h30.

Départ hâtif



- Lorsque votre enfant doit s'absenter au cours de la journée, nous vous demandons d'aviser son enseignante par écrit. De cette façon, nous pourrons lui permettre de préparer son sac d'école avant de quitter. Cependant, veuillez prévoir quelques minutes d'attente, puisqu'à votre arrivée, nous appellerons dans sa classe afin qu'il vous rejoigne au secrétariat.

Absence pour voyage ou activités sportives



- Cette décision relève de l'autorité parentale. Cependant, l'enseignant ou l'enseignante n'est pas tenu de préparer tout le travail à faire pendant l'absence de l'enfant ni de lui faire reprendre une évaluation. Une note de zéro pourrait lui être attribuée en cas d'absence à une évaluation de fin d'année (voir document sur les normes et modalités). Il serait important d'échanger avec l'enseignant(e) de votre enfant dans un tel cas.

Déménagement en cours d'année



- Lorsqu'un déménagement est prévu pendant l'année scolaire, nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école. Si vous souhaitez que votre enfant demeure à l'école pour le reste de l'année scolaire, vous aurez l'occasion de faire une demande de choix-école seulement si vous demeurez sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes.

Informations école-maison



- Le journal Info-Mosaïque, un bulletin d'information sur les activités à venir de l'école, vous parviendra au début de chaque mois par courriel. Vous pouvez également consulter notre site web qui est mis à jour régulièrement.
- Il est important d'aviser le secrétariat de l'école et le service de garde de tout changement d'adresse courriel.



Visiteurs à l'école

Pour la sécurité de votre enfant, toute personne venant à l'école doit se présenter au secrétariat, et ce, en tout temps. Il est interdit de circuler dans l'école sans permission.

Les collations



Comme collation, l'enfant peut apporter un fruit, un légume, du fromage... Les croustilles, chocolats, bonbons, biscuits, petits gâteaux, raisins secs, boissons gazeuses et autres aliments du genre ne sont pas recommandés. L'école applique la politique alimentaire du Centre de service scolaire des Patriotes.

Les vêtements



Il est recommandé que les enfants portent des vêtements simples et légers afin qu'ils soient à l'aise dans leurs mouvements. Nous vous demandons d'avoir deux paires de chaussure, une pour l'intérieur et une pour l'extérieur.

Lors des journées où il y a un cours d'éducation physique, **tous les enfants** sont invités à porter des vêtements adéquats tels que : T-shirt et pantalon sport, pas de robe, car ils ne se changeront pas pour le cours d'éducation physique.

Nous vous invitons à consulter notre code vestimentaire qui se trouve dans l'agenda de votre enfant.

La communication

La communication entre l'école et la maison est une clé gagnante pour l'intégration de votre enfant. Si vous vivez une situation particulière ou autre, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignante de votre enfant, par écrit ou par téléphone. Il s'agit parfois de petites choses à nos yeux, mais qui ont pour l'enfant beaucoup d'importance. Certains enfants le disent à l'école, mais d'autres s'abstiennent; il existe une solution à chaque problème.



Rencontre de parents

Au début de l'année scolaire, les enseignantes et les enseignants souhaitent rencontrer tous les parents afin de les informer sur différents aspects de la vie scolaire : gestion de classe, précisions sur les programmes, stratégies d'apprentissage, etc. Par le biais de la plateforme TEAMS, les parents des élèves du primaire seront invités en soirée, au cours du mois de septembre et les parents des élèves du préscolaire seront invités en soirée à la fin du mois d'août.

D'autres rencontres, prévues au cours de l'année, vous seront communiquées lors de cette soirée.

Toutefois, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec l'enseignante ou l'enseignant pour discuter de votre enfant, et ce, quand vous le jugez nécessaire. Il suffit d'en faire part à la personne concernée, en téléphonant à l'école ou en lui adressant une note écrite.



Bulletin scolaire

Vers la mi-octobre, une première communication sera déposée dans le portail Mozaïk. Le bulletin sera déposé en novembre, en février et le dernier vers le 10 juillet 2024. Également en novembre, les parents seront invités à recevoir de l'information sur le rendement général de leur enfant en assistant à la rencontre de parents.

Évaluation des apprentissages

L'évaluation porte sur le développement de compétences disciplinaires déterminées dans les programmes d'études du Ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur (MEES)

Services complémentaires

Le régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire prévoit les services complémentaires ayant pour but de favoriser la progression continue de l'élève. Les services complémentaires comprennent, entre autres : l'orthophonie, le service de santé, la psychologie, la psychoéducation et les services d'une éducatrice spécialisée et d'une travailleuse sociale (CLSC).

Service d'orthophonie

L'orthophoniste intervient auprès des élèves de maternelle, des classes de développement du langage et de première année éprouvant des difficultés relatives à la parole et au langage. La professionnelle en orthophonie aide au dépistage des difficultés langagières. Dans certains cas, des blocs de thérapie peuvent être proposés.

Service du CSSS

Dans son travail, l'infirmière amène l'élève à se préoccuper de son état de santé. Cette dernière assure une présence-école selon un horaire variable.

La travailleuse sociale ou le travailleur social scolaire intervient sur demande, auprès des élèves ou des familles éprouvant des difficultés familiales ou relationnelles.

Services en psychologie et psychoéducation

Ces deux services sont offerts aux jeunes éprouvant des difficultés ayant une incidence soit sur leurs apprentissages, soit sur leurs comportements à l'école.

Alors que le service de psychologie intervient surtout au niveau du diagnostic à l'aide d'outils d'évaluation, le service de psychoéducation est sollicité à propos des difficultés de l'ordre de l'adaptation ou du comportement.

Les deux services travaillent en étroite collaboration avec les principaux intervenants auprès des enfants : les enseignants.

Cour d'école et stationnement

Aucun parent ou adulte ne doit être dans la cour de l'école entre 7 h et 18 h. Cet espace est réservé aux activités du Centre scolaire des Patriotes exclusivement. Seuls les parents du préscolaire venant reconduire leur enfant le matin peuvent accompagner leur enfant à la porte numéro 2 donnant dans le débarcadère.



- Attention de bien surveiller les panneaux de signalisation!
 - Il est interdit d'entrer avec son véhicule dans le stationnement arrière de l'école.
 - Il est interdit de circuler dans le débarcadère entre 7 h 30 et 16 h 30.
 - Il est interdit de stationner sur la traverse piétonnière et la piste cyclable.
 - Le stationnement se trouvant sur la rue Montpellier (face à l'école) est à votre disposition.
 - Apprenez à votre enfant à traverser sur le passage piétonnier et à circuler sur la zone hachurée dans le stationnement arrière de l'école.
- Merci de respecter la limite de vitesse des zones scolaires soit 30 km/à l'heure.

Repas

Depuis l'année scolaire 2012-2013, l'utilisation des fours à micro-ondes est exclue au service aux dîneurs et au service de garde à l'école de la Mosaïque. Les élèves qui dînent à l'école peuvent soit apporter leur lunch ou bénéficier des services d'un traiteur cinq jours par semaine offert par l'entreprise Merenda. Prendre note que les ustensiles ne sont pas fournis par le service de traiteur.

Site internet :

<https://www.traiteurmerenda.com/>

Ressources

Voici quelques ressources qui pourraient vous être utiles.

www.infosyp.ca

Allô prof 514-527-3726 alloprof.qc.ca

Ligne Parents 1-800-361-5085 www.ligneparents.com

Éducation Coup de Fil 514-525-2573 www.education-coup-de-fil.com

Tel-jeune 1-800-263-2266 www.teljeunes.com

Jeunesse, j'écoute 1-800-668-6868 www.jeunessejecoute.ca

Gai-écoute 1-888-505-1010 www.gaiecoutte.org

Centre de bénévolat de Saint-Basile-le-Grand 450-461-2111

Maison des jeunes *La Butte* 450-461-8067 www.labutte.org

Informations sur les média sociaux <http://csp.ca/parents-et-eleves/medias-sociaux/>

CISSS de la Montérégie-Est <http://www.santeme.quebec/>

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION!

Isabelle Fiset

Directrice